



# DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/10/2023

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation  
25/10/2023

Date d'affichage  
25/10/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

07/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

## Etaient présents :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

## Procuration(s) :

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

## Etai(ent) absent(s) :

## Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2023-66 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2023.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 28 août 2023.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 28 août 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à FROMELENNES  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance



Mairie de Fromelenne  
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tel : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr